



# JUDO CLUB NONTRON

La saison 2019/2020 reprendra le **lundi 9 septembre 2019 pour le judo, Taïso, Jujitsu (self-défense).**

Afin de régler les obligations administratives, des membres du bureau se tiendront à votre disposition aux horaires des cours à la maison des sports de Nontron. Les documents nécessaires sont les suivants :

- Autorisation parentale.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo avec mention « **apte à la compétition** » (un exemplaire pour le club et un exemplaire pour le licencié. Ceux qui possèdent un passeport doivent penser à le faire tamponner par le médecin)
- Coupon du règlement intérieur rempli et signé.
- Licence FFJDA à remplir.
- Le montant de la cotisation annuelle est de :
  - 103 € pour une licence
  - 195 € pour deux licences
  - 284 € pour trois licences
  - 373 € pour quatre licences

(facilités de paiement possibles pour les parents qui le souhaitent)

**Remarque : les nouveaux tarifs sont consécutifs à une augmentation de la part reversée à la FFJDA.**

**Attention le passeport de judo est obligatoire à partir de la catégorie mini poussin. Prix du passeport : 8€.**

## Les horaires de la saison seront les suivants :

Lundi	7/9 ans (2010/2012) + éveil judo 4/6 ans (2013/2015)	17h à 17h55
	10/13 ans (2006/2009)	18h à 18h55
	Taïso Self-défense	19h10 à 20h10 20h15 à 21h15
Mercredi	7/9 ans (2010/2013)	17h à 17h55
	10/13 ans (2006/2009)	18h à 18h55
	Taïso	19h10 à 20h10
Vendredi	13 ans et + (05 et +)	20h30 à 22h

Renseignements au :

05.53.56.92.71 ou 06 30 21 28 31 (Jean Luc FREDON)  
06 72 51 69 66 (Mickaël BARBIER)  
06 74 52 38 58 (Thierry RESTOIN)  
05.53.60.34.57 ou 06.31.90.80.17 (Richard BEYLY)